



## FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

**DSAC**

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
<b>B</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>S</b>	<b>F</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>E</b>	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A  
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2  
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06  
 d) Code de l'autorité aéronautique  
 e) Numéro d'ordre  
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	LINK 2 - 21
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

### DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a				
Options prévues	n/a				
Masse minimale	Masse maximale	Voilure			
		Fabricant	Modèle/Référence		
55 kg	100 kg	NIVIUK	LINK 2 - 21		
Référence manuel d'utilisation		Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
MANUEL LINK 2		MANUEL LINK 2		21 m <sup>2</sup>	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP		Puissance maximum : 36 CV			



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile  
Document établi le : 18 Décembre 2018

Benoit PINON  
DSAC/INO  
Visa de l'autorité  
Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à ..... le : .....  
signature et cachet de l'entreprise